

**Apraxie oculomotrice : étude rétrospective descriptive d'une série de cas.  
(L. Lequeux, D. Thouvenin)**

**Introduction :** L'apraxie oculomotrice est définie par une anomalie de l'initiation des saccades volontaires horizontales des yeux. Nous nous sommes intéressés au groupe de pathologies pouvant se manifester par une apraxie oculomotrice. **Matériel et méthodes :** Etude rétrospective et descriptive sur une série de 15 patients atteints d'apraxie oculomotrice. Les principaux critères étudiés étaient l'âge au moment du diagnostic, les circonstances du diagnostic, l'association à une pathologie générale, l'association à d'autres anomalies ophtalmologiques, l'évolution. **Résultats :** Sur les 20 patients suivis pour une apraxie oculomotrice, le diagnostic a été posé pour la moitié d'entre eux par l'ophtalmologiste, l'autre moitié était adressé pour rechercher une apraxie oculomotrice afin d'aider au diagnostic étiologique devant d'autres signes neurologiques le plus souvent de type ataxie. L'âge des patients était de 3 mois à 15 ans. Pour 7 d'entre eux, il s'agissait d'une apraxie oculomotrice isolée ou apraxie oculomotrice congénitale type Cogan. Pour 7 cas, un syndrome cérébelleux était associé. Pour 1 cas, le diagnostic de maladie de Gaucher a été posé. **Discussion :** Le diagnostic d'apraxie oculomotrice peut être le premier signe d'appel d'une pathologie neurologique ou métabolique potentiellement grave. **Conclusion :** Devant le diagnostic ophtalmologique d'apraxie oculomotrice un bilan pédiatrique s'impose quelque soit l'âge de l'enfant.